

Revue de Métaphysique et de Morale

La Philosophie et l'Analyse du langage ordinaire (« ordinary language ») *

Le colloque sur la Philosophie analytique, tenu en 1961 à Royaumont ¹ semble avoir montré combien un rapprochement est difficile à réaliser entre philosophes continentaux et philosophes anglais de l'École d'Oxford. En outre les travaux d'analyse du langage ordinaire sont peu connus en France. C'est ce qui justifie cette traduction d'un article du Pr Gilbert Ryle, qui fut et reste une des personnalités les plus éminentes de ce courant philosophique.

On sait comment l'œuvre et l'enseignement de Wittgenstein ont donné naissance successivement à deux mouvements philosophiques bien distincts, qui ne tardèrent pas à s'affronter, parfois non sans violence : le Positivisme logique et l'Analysis. Le mouvement analytique se développa tout d'abord à Cambridge, sous l'influence immédiate de Wittgenstein qui y enseignait ; il prit ensuite une nouvelle orientation à Oxford, peu de temps après la guerre.

M. Ryle fut, avec John Austin, à l'origine de cette nouvelle orientation. Et ils incarnent chacun une des tendances générales qui l'ont marquée.

* Gilbert RYLE, « Ordinary Language », *The Philosophical Review*, vol. LXII, 1953.
1. Cf. *La Philosophie analytique*, Les Éditions de Minuit, Cahiers de Royaumont, « Philosophie », n° IV, Paris, 1962.

Tandis qu'Austin s'engageait dans une voie résolument « linguistique » et commençait une enquête systématique et détaillée — appelée à se développer indéfiniment — des modalités du langage, le Pr Ryle fut enclin plutôt à promouvoir l'analyse du langage ordinaire comme un instrument efficace, mais nullement exclusif, dans l'examen et dans l'élucidation des grands problèmes philosophiques traditionnels.

Il faut souligner cependant que dans l'orientation d'Austin non plus que dans celle de Ryle, il ne fut jamais question de restreindre l'objet de la philosophie à une étude du langage. Si l'on se tourne vers le langage, c'est encore pour comprendre le monde. Mais comment attendre du langage, dira-t-on, qu'il nous apprenne ce que sont les choses ? De quel droit pourrait-on passer de ce qu'on dit, à ce qui est ?

L'analyse du langage, répond Stanley Cavell¹, est au contraire le seul moyen qui nous soit donné parfois de comprendre ce qu'il en est des choses elles-mêmes. Parfois, quand cela ? Lorsque déjà nous connaissons tout ce qu'il y a lieu de connaître sur la question et qu'il reste, malgré tout, quelque chose que nous n'avons pas compris. Lorsqu'il ne s'agit plus d'apprendre, mais de comprendre, de voir clair : lorsque nous faisons de la philosophie. Socrate a dit qu'il doit y avoir dans ces moments-là quelque chose dont il nous faut nous ressouvenir. Car si nous éprouvons le besoin de poser des questions, nous n'avons pas moins déjà l'impression de posséder la réponse. Pour le philosophe du langage ordinaire, il s'agit de nous ressouvenir de ce que nous dirions si. Chercher à comprendre la signification de la piété, comme le faisait Socrate dans l'Eutyphron, c'est également se demander ce que l'on est en droit de dire lorsqu'on parle de piété, et c'est encore s'interroger sur ce qu'est en réalité la piété. Quant à ce qu'on est en droit de dire, seul le langage peut nous l'apprendre... ou nous le rappeler.

L'article que nous présentons ici n'apportera pas, sans doute, au lecteur français tous les éclaircissements désirables sur la méthode d'analyse du langage ordinaire, et il ne pourrait suffire à lui en faire mesurer toute l'efficacité. Cet article est le seul, par contre, à fournir un aperçu général de la méthode d'Oxford qui ne demande pas d'informations préalables, et dont la modération va au devant de trop fréquentes préventions. Il offre en outre un autre avantage. Diverses objections que l'on faisait aux philosophes d'Oxford il y a plus de quinze ans déjà, subsistent toujours sur le continent. « Ordinary Language » était destiné, en 1953, à dénoncer les malentendus sur lesquels reposent ces objections. Certes, d'autres reproches furent adressés depuis à cette Ecole philosophique, qui n'a pas cessé de faire l'objet de vives controverses. L'article de M. Ryle n'en est pas moins considéré aujourd'hui comme un texte classique et il constitue, croyons-

nous, la meilleure introduction au sujet. L'accueillera-t-on aussi comme une invitation à s'informer plus amplement ? Nous voudrions l'espérer.

On sait que l'humour est anglais; le Pr Gilbert Ryle lui aussi est anglais. Or cet humour n'est pas le moindre obstacle à la compréhension et à l'estime réciproques. Celui qui apprécie la concision et la profondeur éprouvera peut-être quelque malaise devant un philosophe qui préfère aux mystères le gai bon sens, et qui ne dédaigne pas les répétitions et les accumulations verbales parce qu'elles ont le pouvoir de faire sourire le lecteur complice, le lecteur anglais.

Si nous n'avons pu toujours faire passer cet humour dans le texte français, nous prions le lecteur, et premièrement l'auteur, de ne pas trop nous en tenir rigueur.

ROBERT FRANCK.

Chargé de Recherches du Fonds
National Belge de la Recherche Scientifique.

On fait souvent état, en philosophie, de ce qui se dit et ne se dit pas ou, plus rigoureusement, de ce qui peut se dire et de ce qui ne peut pas se dire. On rencontre ce genre d'arguments dans les écrits de Platon, et il est d'un usage courant chez Aristote.

Au cours des dernières années certains auteurs, qui s'étaient attachés fiévreusement à élucider la nature de la philosophie et ses méthodes, en sont venus à faire grand cas de cette sorte d'argumentation. D'autres philosophes se mirent alors à contester sa validité. Mais leurs controverses n'ont abouti à aucun résultat, parce que de part et d'autre on tronquait la question. Je désire mettre un terme aux malentendus.

L'ADJECTIF « ORDINAIRE »

Il est une expression qui revient souvent dans cette controverse, l'expression « l'usage du langage ordinaire ». Elle est à la source de graves méprises. Certains prétendent que toutes les questions philosophiques se ramènent à des questions portant sur l'emploi du langage ordinaire, ou que toutes les questions philosophiques peuvent trouver leur solution dans l'examen des usages linguistiques.

Avant d'aborder la notion d'usage linguistique, je désire souligner qu'il existe une grande différence entre la phrase « l'usage du langage ordinaire », et cette autre qui semble pareille : « l'usage ordinaire de l'expression "..." ». Lorsqu'on parle de l'usage du langage ordinaire on entend opposer, implicitement ou explicitement, le mot « ordinaire » à « ésotérique », « rare », « technique », « poétique », « algorithmique », ou parfois « archaïque ». « Ordinaire » a le sens de « commun », « courant »,

1. Stanley CAVELL, *Must we mean what we say ?* in *Ordinary Language*, recueil d'articles édité par V. C. CHAPPELL, New Jersey, Prentice Hall, 1964.

« familier », « populaire », « naturel », « prosaïque », « répandu », et on l'oppose généralement aux expressions dont l'usage n'est connu que d'un petit nombre de gens, tels le vocabulaire technique ou les symboles conventionnels des juristes, théologiens, économistes, philosophes, cartographes, mathématiciens, logiciens, ou membres du Royal Tennis. On ne peut tracer de limite précise, dans le langage, entre ce qui est « inaccoutumé », « technique », « désuet », et ce qui est commun ou courant. Le mot « carburateur » est-il ou non d'un usage courant ? Peut-on dire que l'expression « point-de-riz » appartient au langage ordinaire lorsque, seules, les femmes en font un usage courant ? Que penser de « homicide involontaire », « inflation », « quotient », et « off-side » ? D'autre part, personne n'aura d'hésitations lorsqu'il s'agit de mots tels que « isotope » ou « pain », « implication matérielle » ou « si », « nombres cardinaux transfinis » ou « onze ».

Les bornes du mot « ordinaire » sont imprécises, mais généralement nous reconnaissons sans difficulté si une expression appartient ou non au langage ordinaire.

Par contre dans la phrase « l'usage ordinaire de l'expression " ... », « ordinaire » ne se trouve plus opposé à « ésotérique », « archaïque » ou « spécialisé », etc. On l'oppose cette fois à tout usage non régulier, non réglementaire, non standardisé qui pourrait être fait de l'expression " ... ». Que l'on songe aux différents usages que l'on peut faire d'un couteau à poisson ou d'un sphygmomanomètre. L'usage régulier d'un couteau à poisson est de couper le poisson ; mais on peut s'en servir pour éplucher des pommes de terre ou comme héliographe. Un sphygmomanomètre peut servir, pour autant que je sache, à vérifier la pression des pneus ; mais ce n'est pas là son usage normal. Que l'on ait affaire à un ustensile familier ou à un instrument de spécialiste, la distinction demeure entre son emploi régulier et ses autres applications. Il en est de même pour les mots : qu'il s'agisse d'un terme strictement technique ou d'un terme courant, une différence subsiste entre son usage régulier et les autres. Quant aux gens qui connaissent cet usage régulier, leur nombre variera selon que le mot appartient ou non à un langage spécialisé. Dans le cas de termes courants, à peu près tout le monde saura quel en est l'usage normal, et beaucoup de gens en outre en connaîtront l'un ou l'autre usage irrégulier, s'il en existe. Quantité de mots, tels que « à », « avoir », et « objet », ont plus d'un seul usage régulier, de même qu'on se sert normalement de ficelle, de papier, d'argent ou de canifs pour différents usages. Quantité de mots n'ont pas d'emploi irrégulier. Les mots « seize », « jonquille », ou « bouton de col » en sont des exemples, si je ne me trompe. Par usages irréguliers d'un mot nous entendons, par exemple, leur emploi métaphorique, hyperbolique, poétique, ou encore leur emploi élargi ou délibérément restrictif. Enfin, outre l'usage régulier d'une expression et ses usages non réguliers, on est souvent enclin à distinguer encore

quelque autre usage qu'on estime meilleur, et que l'on recommande alors de substituer à l'usage régulier.

Parler de l'usage ordinaire ou régulier d'un mot, ce n'est pas préconiser cet usage ou le recommander ou lui accorder la moindre préférence. On ne peut faire appel à l'usage régulier d'un mot pour justifier ou établir quoi que ce soit ; il n'est d'aucun secours pour la philosophie. Les mots « ordinaire », « régulier », « standard » servent uniquement à désigner un usage, en nous dispensant de le décrire. Lorsque nous parlons du veilleur de nuit régulier, nous voulons seulement indiquer de qui nous parlons, nous ne fournissons pas ainsi à notre auditeur d'informations à son sujet et nous ne rendons nullement hommage à sa régularité. Parler de l'orthographe ordinaire d'un mot, ou de l'écart normal des voies de chemins de fer britanniques, ce n'est pas en faire la description, et ce n'est pas les recommander ou les approuver ; c'est simplement une manière de les désigner que notre auditeur, croyons-nous, saisira sans hésitation. Ce genre d'indication, certes, n'est pas toujours suffisant. Car l'usage régulier d'une chose peut varier selon les lieux et les époques. Quoi qu'il en soit, chercher à dégager parmi les différents usages d'un objet ou d'un mot quel est son emploi régulier, ce n'est pas faire de la philosophie. Autre chose serait de procéder à l'examen philosophique de l'un quelconque de ces usages ; mais la détermination de l'usage régulier des mots est en elle-même une opération dénuée de toute portée philosophique, bien que nécessaire parfois à la communication entre philosophes.

Si maintenant je désire parler de tel ou tel usage irrégulier d'un mot ou d'un couteau à poisson, il ne suffit pas de le désigner par la phrase « l'usage irrégulier de " ... » : car il peut y en avoir plusieurs. Il faudra que j'en donne une description, par exemple je rappellerai certains contextes dans lesquels apparaît cet usage irrégulier du mot.

S'il est rarement nécessaire d'en faire autant lorsqu'il s'agit de l'usage régulier d'une expression, on y est pourtant obligé parfois au cours de débats philosophiques : lorsque certains confrères en viennent à prétendre qu'ils ne peuvent concevoir quel est cet usage régulier, difficulté qui s'évanouit, bien sûr, lorsqu'ils enseignent cet usage à des enfants ou à des étrangers, et lorsqu'ils consultent des dictionnaires.

Il est maintenant clair que pour apprendre ou enseigner l'usage ordinaire ou régulier d'une expression, il n'est pas besoin d'enseigner ou d'apprendre l'usage d'une expression ordinaire ou courante ; tout comme il n'est pas besoin, pour apprendre ou enseigner l'emploi d'un instrument, d'apprendre ou d'enseigner l'emploi d'un ustensile de ménage. Mots et instruments, qu'ils sortent de l'ordinaire ou qu'ils soient d'usage courant, ont généralement leurs usages réguliers et peuvent avoir en outre certains usages non réguliers.

Un philosophe qui affirmerait que certaines questions en philosophie concernent l'usage ordinaire ou régulier de certaines expressions, n'au-

rait donc pas à subir le reproche de vouloir limiter ces questions à l'usage d'expressions ordinaires ou familières. Il pourrait fort bien admettre que l'expression « Quantités infinitésimales » n'est nullement du langage courant, et maintenir pourtant que Berkeley procéda à l'examen philosophique de l'emploi ordinaire de « Quantités infinitésimales », à savoir l'emploi régulier qu'en faisaient à l'époque les mathématiciens. Berkeley n'examinait pas l'emploi d'une expression familière ; il étudiait l'usage régulier ou standardisé d'un mot relativement spécialisé. Nous ne nous contredisons pas en disant qu'il examinait l'usage ordinaire d'une expression qui est hors de l'ordinaire.

Manifestement il existe un certain nombre de problèmes philosophiques de ce genre. Que ce soit en philosophie du droit, en philosophie des sciences, en logique formelle, ou dans l'étude de la théologie, de la psychologie ou de la grammaire, on est amené à faire l'examen de certains concepts techniques ; or ceux-ci s'expriment en formules plus ou moins recherchées. Aussi un pareil examen comporte-t-il sans aucun doute des tentatives pour élucider en termes non techniques l'énoncé technique de telle ou telle théorie ; ce qui implique la discussion de l'emploi normal qui est fait des termes techniques.

D'autre part l'examen de l'usage régulier d'expressions courantes bénéficie assurément en philosophie d'une certaine primauté sur l'examen d'expressions qui sont propres, par exemples, aux hommes de sciences ou aux juristes. Ceux-ci, pour expliquer au débutant l'emploi régulier de termes spécialisés, se servent en partie de mots non spécialisés ; et ils ne sont pas tenus d'expliquer ensuite l'emploi des mots non spécialisés dont ils viennent de se servir. La terminologie non technique, en ce sens, est à la base des terminologies techniques. L'argent liquide a la même sorte de primauté sur le chèque et la lettre de change, et il présente aussi le même genre d'inconvénients que le langage courant lorsqu'il s'agit d'opérations étendues et complexes.

Enfin certains problèmes majeurs qui se posent en philosophie ont sans aucun doute leur origine dans d'obscures confusions logiques qui ne sont particulières à aucune discipline scientifique, qui sont inhérentes à toute pensée et à tout discours. Les concepts de *cause*, *évidence*, *connaissance*, *erreur*, *devoir*, *pouvoir*, etc., ne sont pas le lot d'un genre particulier de spécialistes. Nous les utilisons hors de toute discipline particulière ; et nous serions incapables de développer ou de comprendre une théorie scientifique si nous ne pouvions déjà nous servir de ces concepts. Ils appartiennent aux rudiments de toute pensée. Il ne faut pas en conclure cependant que toutes les questions philosophiques portent sur l'emploi de ces concepts rudimentaires. L'architecte doit être attentif aux matériaux de son édifice ; mais ce n'est pas seulement aux matériaux qu'il doit réserver son attention.

« USAGE »

Abordons un autre point de notre sujet. Dans la phrase « l'usage ordinaire ou régulier de l'expression " ... " », on met souvent l'accent sur le mot « expression » ou bien sur le mot « ordinaire » ; et le mot « usage » passe inaperçu. Ce devrait être le contraire. C'est « usage » qui est le mot déterminant.

Hume ne s'interrogeait pas sur le mot « cause », mais sur l'usage de « cause ». Et il s'interrogeait tout autant sur l'usage de « Ursache ». Car l'usage de « cause » est aussi l'usage de « Ursache », mais « cause » n'est pas le même mot que « Ursache ». Hume ne s'interrogeait pas sur un fragment de langue anglaise ou allemande. L'emploi qui est fait du mot anglais « cause », n'est pas un emploi anglais. Je porte des chaussures fabriquées à Nottingham, mais il n'en résulte pas que ce que je fais de mes chaussures — marcher — est un produit de Nottingham. Les transactions que j'effectue avec une pièce de six pennies n'ont pas de contours émoussés ou tranchants, elles n'ont pas les propriétés d'une pièce de monnaie. Lorsqu'on discute ce qu'il est possible de faire avec une pièce de six pennies, par exemple ce que cette pièce permet et ne permet pas d'acheter, il n'y a pas lieu de faire intervenir dans cette discussion la composition du métal, la grandeur de la pièce, sa couleur, son origine ou sa date de fabrication. Il s'agit d'une discussion sur le pouvoir d'achat de cette pièce, ou de toute autre pièce de même valeur, et non sur cette *pièce-ci*. Il ne s'agit pas d'un examen numismatique, mais d'opérations commerciales ou financières. En mettant l'accent sur le mot « usage » on souligne le fait important qu'il s'agit d'étudier, non pas diverses propriétés du mot ou de la pièce de monnaie ou de la paire de chaussures, mais exclusivement ce qu'on en fait, ou ce qu'on fait de toute autre chose qui a le même usage. C'est pourquoi il est extrêmement regrettable d'assimiler les questions philosophiques à des questions d'ordre linguistique comme d'ailleurs de vouloir les opposer aux questions linguistiques.

C'est seulement, je crois, au cours des dernières années que des philosophes ont conçu l'idée de parler de l'usage d'expressions. Il y eut une époque, en effet, où l'on parlait des « concepts » ou des « idées » qui correspondaient à telle ou telle expression. C'était là une façon de parler qui convenait fort bien à beaucoup d'égards, et que nous faisons bien de conserver dans de très nombreux cas. Elle avait cependant l'inconvénient d'inciter des gens à se tourmenter sur le statut et la provenance de ces concepts ou des ces idées, à l'ombre de Platon ou de Locke. On avait l'impression qu'un philosophe qui souhaitait discuter, par exemple, le concept de *cause* ou de *infinitésimal* ou de *remords*, était obligé, pour commencer, de décider si les concepts ont une existence supramondaine ou seulement psychologique. Plus tard, lorsque les philosophes réagirent

contre le psychologisme en logique, une autre façon de parler fut à la mode, on parla de *significations* et on remplaça l'expression « le concept de cause » par cette autre : « la signification du mot "cause" ou de tout autre mot ayant la même signification ». Cette nouvelle manière de parler devint aussi l'objet de chicanes platoniciennes ou antiplatoniciennes ; en outre elle conduisit philosophes et logiciens à une conception erronée de la signification. Le verbe « signifier » traduisait à leur yeux la relation entre une expression et quelqu'autre entité. On prenait la signification pour une entité, et son expression pour le nom de cette entité. On supposait ainsi à moitié que c'était la même chose d'étudier la signification des mots « le système solaire », ou d'étudier le système solaire.

Ce fut pour une part en réaction contre cette erreur que les philosophes en vinrent à préférer la formule : « l'usage de l'expression "... » ». Lorsque nous parlons de l'emploi d'épingles de sûreté, de couteaux de table, de signaux, de gestes, cela n'implique ni ne paraît impliquer d'étrange relation à quelque obscure entité. On se contente d'indiquer selon quels procédés ou techniques il est fait usage de ces choses. Lorsque nous apprenons comment nous servir d'une pagaie, d'un chèque de voyage ou d'un timbre-poste, nous ne faisons pas la découverte d'une entité supplémentaire. Il en est de même lorsque nous apprenons comment nous servir des mots « si », « devoir », « borne ».

Cette façon de parler a encore un autre mérite. Lorsqu'on parle d'usage, de maniement, d'emploi, on peut parler aussi de mauvais usages, de maniements ou d'emplois inadéquats ; il y a des règles à respecter ou à transgresser, des codes à observer ou à enfreindre. Apprendre à se servir de certaines expressions, tout comme apprendre à se servir de pièces de monnaie, de timbres-poste, de chèques et de sticks de hockey, c'est apprendre à faire avec ces expressions certaines choses et non d'autres ; c'est apprendre aussi en quelles circonstance il y a lieu de s'en servir. Et lorsqu'il s'agit en particulier du langage, c'est apprendre entre autres ce qu'on pourrait appeler vaguement « des règles de logique » ; par exemple, bien que frère et sœur puissent être tous deux grands, ils ne peuvent être tous deux plus grand l'un que l'autre ; ou encore mon oncle peut être riche ou pauvre, gros ou maigre, mais il ne peut être homme ou femme. Alors qu'il paraît invraisemblable que des concepts ou des idées ou des significations puissent être dénués de signification ou absurdes, il n'est nullement invraisemblable que quelqu'un puisse faire d'une expression un usage absurde. L'emploi d'une expression peut être logiquement illégitime ou impossible, mais une idée ou un état de conscience ou une signification ne peuvent être logiquement légitimes ou illégitimes.

« USAGE » ET « UTILITÉ »

D'autre part, il y a des inconvénients à parler sans cesse de l'*usage* d'expressions. Car « usage »¹, en anglais, peut être pris dans certains cas pour synonyme d'« utilité »². On peut supposer alors que dans l'étude de l'usage d'une expression, on pose la question : « à quoi cette expression peut-elle nous servir ? », ou « comment peut-elle nous être utile ? ». De telles considérations sont parfois profitables à la philosophie. Mais on voit aisément qu'il s'agit alors de bien autre chose que de faire l'examen de la manière dont on utilise une expression. Une automobiliste qui s'informe de l'utilité des bougies de son moteur, ne reçoit pas d'informations sur la façon de les manipuler. S'il faut de l'adresse ou quelque compétence pour manier le volant, ou pour se servir de monnaie, de mots et de couteaux, il n'en faut pas lorsqu'il s'agit de bougies : celles-ci fonctionnent automatiquement. Elles sont utiles, et même indispensables ; pourtant il n'y a pas une bonne ou une mauvaise façon de s'en servir.

Inversement, quelqu'un qui a appris à siffler des chansonnettes peut ne pas trouver cela utile, ni même plaisant. Il dirige ses lèvres, sa langue, son souffle avec plus ou moins d'habileté. Il peut nous montrer, et peut-être même nous expliquer comment on siffle. Mais siffler est inutile. La question « comment contrôlez-vous votre souffle et vos lèvres pour siffler ? » demande une réponse complexe et positive. La question « quelle utilité y a-t-il à siffler ? » reçoit une réponse très simple : aucune utilité. La première de ces questions porte sur les détails d'une technique, non la seconde. Les questions sur l'usage d'une expression portent généralement sur la manière de s'en servir ; elles portent rarement sur l'utilité de cette expression, parce que la réponse est habituellement évidente. Lorsque je suis à l'étranger je ne demande pas à quoi sert un franc ou une peseta ; mais je demande combien il me faut donner de monnaie étrangère pour tel article, ou combien je puis espérer en recevoir en échangeant une demi-couronne. Je désire savoir quelle est sa valeur d'achat ; je n'ai pas besoin d'apprendre qu'il en faut pour faire des achats.

« USAGE » ET « COUTUME ».

Bien plus insidieuse que la confusion entre l'emploi d'une chose et son utilité, est celle entre « usage » au sens de « faire usage », et « usage » au sens de « les usages, les coutumes ». Nombre de philosophes qui se préoccupent d'établir des distinctions logiques ou linguistiques, confondent sans hésitation les deux sens du mot. C'est là une grave erreur.

1. En anglais *use*.

2. En anglais *utility* ou *usefulness*.

Lorsqu'on lui donne le sens de coutume, un usage peut être local ou répandu, désuet ou courant, rural ou urbain, familial ou académique. Il ne peut alors être question de bon ou de mauvais usage, non plus qu'il n'y a de bonnes ou de mauvaises coutumes. Les méthodes pour déceler les usages du langage, en ce sens, sont des méthodes de philologie.

Par contre, connaître l'usage d'un rasoir, d'un mot, d'un chèque de voyage ou d'une pagaie, c'est avoir une technique, une méthode, un tour de main. Il s'agit alors de savoir comment faire et non de savoir ce qui se fait. Connaître l'usage d'une chose, même si cet usage est propre à des populations lointaines, ce n'est pas avoir des informations sociologiques sur ces populations. Si Robinson Crusoë découvre comment faire un boomerang et comment le lancer, sa découverte ne lui apprend rien sur les aborigènes australiens qui les fabriquent et s'en servent de la même manière. La description d'un tour de passe-passe ne doit pas nous informer sur tous les prestidigitateurs qui l'ont effectué. Par contre, si nous voulions parler de ceux qui parviennent à réaliser ce tour de passe-passe, nous aurions à fournir quelque aperçu de leur performance. M^{me} Beeton nous explique comment faire des omelettes ; mais elle ne nous renseigne pas sur les chefs parisiens. Baedeker peut nous parler des chefs parisiens, et nous dire lesquels d'entre eux font des omelettes ; mais s'il voulait nous raconter comment ils font leurs omelettes, il aurait à décrire leurs procédés de la façon dont M^{me} Beeton nous apprend à les préparer. La description de certains usages, de certaines coutumes, présuppose la description de l'usage, de l'emploi qui est fait de certaines choses ; c'est l'usage ou l'emploi plus ou moins répandu d'une chose qui constitue l'usage, la coutume.

Il existe une différence importante entre l'emploi de boomerangs, d'arcs et de flèches, de pagaies, d'une part, et l'emploi de raquettes de tennis, de monnaie, de timbre-postes et de mots, d'autre part. Les derniers sont l'instrument d'activités intersubjectives, c'est-à-dire concertées ou compétitives. Robinson Crusoë peut s'adonner à des jeux de patience, mais il ne saurait jouer au tennis ou au cricket. Quelqu'un qui apprend à se servir d'une raquette de tennis, d'un aviron, d'une pièce de monnaie ou d'un mot est inévitablement conduit à observer les autres qui s'en servent. Il ne peut acquérir de l'adresse dans ces activités sans découvrir simultanément certaines choses sur le bon ou le mauvais emploi que peuvent en faire d'autres personnes ; et normalement il apprendra à en faire bon usage pour avoir observé comment d'autres s'y prennent. Néanmoins, l'acquisition de ces techniques n'est pas, et ne requiert nullement, une étude sociologique. Un enfant peut apprendre à la maison et à l'épicerie du village comment se servir de pennies, de shillings et de billets de banque ; et l'habileté qu'il développe dans ces opérations assez complexes n'est nullement accrue s'il apprend combien de gens en divers temps et lieux firent bon ou mauvais usage de leurs

pennies, de leurs shillings et de leurs billets de banque. Maîtriser parfaitement une technique, ce n'est pas disposer d'informations approfondies sur certains usages, même s'il est nécessaire, pour acquérir cette technique, de savoir l'une ou l'autre chose sur la façon dont procèdent quelques autres personnes. On nous apprend, avant d'avoir atteint l'âge de l'école, à nous servir convenablement de beaucoup de mots ; pourtant on ne nous donnait pas d'informations historiques ou sociologiques sur leur emploi. C'est plus tard que nous reçûmes, peut-être, ces informations...

Avant de passer outre, nous noterons qu'il existe une grande différence entre l'emploi de pagaies ou de raquettes de tennis, et l'emploi de timbres-poste, d'épingles de sûreté, de monnaie ou de mots. On se sert d'une raquette de tennis avec plus ou moins d'adresse ; même un champion peut espérer faire encore des progrès. Mais, sous quelques réserves sans importance, il est vrai de dire que le talent ne trouve pas à s'exercer lorsqu'il s'agit de monnaie, de chèques, timbres, mots pris isolément, boutons et lacets de chaussures. Ou bien l'on sait comment se servir de ces choses (et comment ne pas mal s'en servir), ou bien, on ne le sait pas. On peut mettre évidemment plus ou moins de talent dans une composition littéraire ou dans un plaidoyer ; mais le juriste et l'essayiste ne connaissent pas mieux que quiconque le sens de « lapin » ou de « et ». Il n'y a pas place ici pour un « mieux ». Pareillement les manœuvres d'un champion d'échecs sont plus adroites que celles d'un amateur ; mais tous deux connaissent à la perfection les déplacements autorisés de chacune des pièces. Ou plutôt, disons que tous deux les connaissent, sans plus.

Certes, le joueur entraîné décrira peut-être mieux qu'un autre les déplacements autorisés. Mais il ne les effectuera nullement mieux. Je ne change pas de la monnaie mieux que vous. Tous deux nous le faisons correctement. Encore est-il possible que je décrive de telles transactions mieux que vous ne le faites. Savoir comment faire ce n'est pas savoir dire comment faire. Ce point devient important lorsque nous discutons de l'emploi régulier d'un mot, soit, par exemple, du mot « cause » (en supposant qu'il existe un emploi régulier de ce mot). Mon médecin connaît cet emploi aussi bien que n'importe qui, mais il se peut qu'il ne soit en état de répondre à aucune des questions que se pose le philosophe sur cet emploi.

Afin d'éviter la confusion entre « usage » et « utilité », et la confusion entre « usage » et « coutume », j'essaierai de me servir, *entre autres*, du mot « emploi » au lieu du mot « usage ». Je me résumerai donc comme suit : les philosophes ont souvent à décrire l'emploi régulier, standard d'une expression (ou plus rarement tel de ses emplois non réguliers). Cette expression est parfois du langage courant ; elle relève parfois du vocabulaire technique ; parfois encore on ne sait trop s'il s'agit ou non d'une

expression courante. Pour décrire le mode d'emploi d'une expression il n'est pas nécessaire, et généralement peu utile, de savoir s'il est prédominant. Car le philosophe, comme bien d'autres, a depuis longtemps appris comment s'emploie cette expression, et ce qu'il s'efforce de décrire n'est rien que ce qu'il connaît déjà.

L'emploi régulier d'un objet n'est pas nécessairement son emploi le plus répandu. Et s'il l'est parfois, c'est pour des raisons bien particulières. En effet ce n'est pas un hasard si l'emploi qui est fait de mots, comme de monnaie, de timbre-postes ou de pièces d'échecs, tend à devenir identique dans une communauté entière et pour une longue période. Nous désirons comprendre et être compris ; et la langue que nous parlons est l'héritage de la génération qui nous précéda. Même sans la pression de lois ou de dictionnaires, notre vocabulaire tend à l'uniformité. Les caprices et les goûts particuliers des individus en ces matières altèrent la communication. Les caprices en matière de timbres-poste, de monnaie et de jeux d'échecs sont exclus par une législation explicite, et de façon assez analogue une certaine conformité dans le vocabulaire technique est recommandée au moyen de livres d'exercices, de manuels scolaires, etc. Ces tendances à l'uniformité ont notoirement leurs exceptions. Quoiqu'il en soit, s'il existe des usages assez répandus en ce qui concerne le vocabulaire, et qui se maintiennent durant des périodes assez longues, il n'en est pas moins regrettable parfois qu'un philosophe signale à ses lecteurs tel emploi d'une expression en faisant allusion à « ce que tout le monde dit », ou à « ce que personne ne dit ». Car le lecteur songe à l'usage qu'il fait habituellement de cette expression, et lorsqu'on lui déclare que tout le monde s'exprime de la même façon, il est tenté de croire qu'on lui donne raison. En fait, évidemment, cet appel à la prédominance n'a aucune portée philosophique, outre qu'il est hasardeux du point de vue philologique. Par contre, ce qu'il y a lieu de faire, c'est extraire les règles logiques qui gouvernent implicitement un concept ; en d'autres termes, il s'agit de mettre au clair une certaine façon d'opérer avec une expression déterminée (ou avec toute autre expression qui remplirait la même fonction). Il est probable que cette façon d'opérer est fort répandue ; mais qu'elle le soit ou non, c'est là une question dénuée de tout intérêt philosophique. Lorsqu'on procède à l'analyse de l'emploi régulier des mots, on ne doit pas recourir aux techniques d'observation des masses.

Avant de terminer cette discussion de l'usage de l'expression « l'usage de l'expression "... » », je voudrais attirer l'attention sur un point important. Nous pouvons nous demander si quelqu'un sait comment faire usage d'un mot. Mais on ne peut demander s'il sait comment faire usage d'une phrase. Lorsqu'un ensemble de mots s'est durci en une locution,

nous pouvons demander s'il sait comment se servir de cette locution. Par contre, s'il s'agit d'une suite de mots qui ne sont pas figés dans une locution, nous pouvons certes demander s'il sait comment faire usage des mots qui composent cette suite, mais il est moins aisé de demander s'il connaît l'usage de la phrase elle-même. Pourquoi ? Parce que nous parlons alors de la signification des phrases, exactement comme nous parlons de la signification des mots qui la composent ; et si connaître la signification d'un mot c'est savoir comment on s'en sert, il faudrait s'attendre également à ce que connaître la signification d'une phrase consiste à savoir comment il faut s'en servir. Ce qui manifestement n'est pas possible.

Une cuisinière emploie sel, sucre, farine, haricots, jambon fumé dans la préparation d'une *pie*. Elle se sert de ces divers ingrédients, mais elle ne se sert pas, en ce sens, de la *pie* elle-même. Sa *pie* n'est pas un ingrédient. Elle emploie aussi un rouleau, une fourchette, une poêle à frire et un four. Ce sont les ustensiles dont elle fait usage pour préparer son plat. Mais la *pie* n'est pas un ustensile. Elle est composée d'ingrédients, à l'aide d'ustensiles ; elle ne peut être assimilée elle-même à l'une de ces classes d'objets. Il en est un peu de même pour la phrase qui est faite de mots. On se sert de mots pour composer une phrase. Et la phrase n'est pas, en ce sens, quelque chose dont on puisse se servir. Le composé n'est pas un composant du composé. Nous pouvons demander à quelqu'un de dire l'une ou l'autre chose (par exemple, poser une question, donner un ordre ou raconter une anecdote) en se servant d'un mot déterminé ou d'une locution particulière ; et il saura ce qu'on lui demande de faire. Si nous lui demandons ensuite, sans plus, de prononcer ou d'écrire ce mot ou cette locution, il saisira la différence entre cette dernière invitation et la précédente. Car il ne lui est pas demandé maintenant de se servir du mot ou de la locution, c'est-à-dire de les incorporer dans un ensemble, mais seulement de les prononcer ou de les écrire. Les phrases sont des choses que nous disons. Les mots et les locutions sont ce par quoi nous disons des choses.

Il peut exister des dictionnaires de mots et des dictionnaires de locutions. Mais il ne peut y avoir de dictionnaires de phrases. Non parce qu'un tel dictionnaire serait interminable. Mais au contraire parce qu'on ne saurait pas même le commencer. Mots et locutions sont mis en conserve, et chacun peut s'en servir lorsqu'il a quelque chose à dire. Mais ce que l'on dit, n'est pas quelque chose encore dont chacun pourrait se servir pour parler. Que des mots et des locutions puissent être mal employés, alors qu'on ne peut mal employer une phrase (puisque en ce sens, tout simplement, une phrase ne s'emploie pas), c'est là une chose parfaitement compatible avec le fait important qu'une phrase peut être bien ou mal construite. Nous pouvons parler de façon embarrassée, de

façon grammaticalement incorrecte, ou grammaticalement exacte, cela ne concerne pas le sens de ce que nous disons.

Il s'ensuit que ce qu'on entend par « la signification d'un mot ou d'une locution » est radicalement différent de ce qu'on entend par « la signification d'une phrase ». Comprendre la signification d'un mot ou d'une locution c'est savoir comment en faire usage, c'est-à-dire comment s'y prendre pour que le mot ou la locution remplisse convenablement son rôle dans un grand nombre de phrases. Mais comprendre la signification d'une phrase ce n'est pas savoir comment s'y prendre pour qu'elle remplisse son rôle. Au théâtre, ce n'est pas la pièce qui tient les rôles.

On sera tenté maintenant, non sans malice, de poser la question : « Et comment la signification des mots est-elle en rapport avec la signification des phrases ? » N'est-on pas en droit de poser cette question ? C'est que l'on croit pouvoir l'assimiler à des questions du genre : « Quel rapport y a-t-il entre le pouvoir d'achat d'un shilling et le pouvoir d'achat de mon salaire mensuel ? » Mais de telles analogies faussent la question au départ.

Lorsque je connais la signification d'un mot ou d'une locution, je connais une sorte de code informulé, quelque chose comme un corps de règles non écrites, une recette générale. J'ai appris à me servir correctement de ce mot dans une variété illimitée de contextes différents. De ce point de vue, ma connaissance est un peu semblable à celle que je puis avoir de l'emploi d'un cavalier ou d'un pion aux échecs. Je sais comment déplacer mon cavalier n'importe quand et n'importe où, lorsqu'il a quelque office à remplir. Mais l'idée qu'une phrase puisse remplir son office n'importe quand et n'importe où, relève du fantastique. Une phrase n'a pas de rôle déterminé à remplir dans des contextes divers. Elle ne remplit aucun rôle, pas plus qu'une partie d'échecs n'a de rôle à remplir. Connaître ce qu'une phrase signifie ce n'est pas connaître quoi que ce soit qui ressemble à un code ou à un ensemble de règles, bien qu'il faille connaître les règles qui gouvernent l'emploi des mots ou des locutions qui composent cette phrase. S'il existe des règles générales ou des recettes pour construire des phrases de telle ou telle espèce, il n'en existe pas pour construire la phrase particulière : « Aujourd'hui nous sommes lundi. » Saisir la signification de cette petite phrase, ce n'est pas connaître des règles qui président à son emploi, puisqu'elle n'est pas quelque chose qui s'emploie ou, moins encore, qui se réemploie. Je crois qu'il faut rattacher ceci au fait que les phrases ou les membres de phrases ont, ou n'ont pas de sens, tandis que les mots ont seulement des significations. Une phrase fictive peut être un non-sens, elle peut être absurde ; mais des mots fictifs ne peuvent être absurdes ou constituer un non-sens, ils peuvent seulement être dépourvus de signification. Je puis dire des choses stupides, mais un mot n'est jamais stupide ou non stupide.

LA PHILOSOPHIE ET LE LANGAGE ORDINAIRE

L'expression « l'usage du langage ordinaire » est à la mode, et semble avoir suggéré à certains l'idée qu'il existe une doctrine philosophique pour laquelle : 1^o toutes les questions philosophiques ont affaire au langage courant, par opposition aux terminologies plus ou moins spécialisées, techniques ou académiques ; et il en résulterait, 2^o, selon cette doctrine, que toute discussion philosophique doit être formulée entièrement dans le langage courant. L'inférence est trompeuse, quoique sa conclusion contienne quelque vérité. Même s'il était vrai (mais ce ne l'est pas) que tous les problèmes philosophiques ont affaire à des concepts non techniques, ou plus exactement à leur emploi, il ne découlerait pas de cette (fausse) prémisse que les discussions sur ces problèmes doivent se faire dans un langage non technique.

Lorsqu'un philologue étudie les mots anglais qui ont une racine celtique, il n'est pas tenu d'en parler en mots d'origine celtique. Si un psychologue analyse la psychologie des mots d'esprit, il n'en résulte pas qu'il doive écrire sans cesse (ou parfois) avec esprit.

Il se fait que la plupart des philosophes ont utilisé bon nombre de termes techniques empruntés à la logique ancienne ou contemporaine. Nous pouvons regretter parfois qu'ils n'y aient pas mêlé une pointe d'humour, mais nous ne leur reprochons pas de s'être servis de ces expédients techniques ; nous eussions déploré leurs circonlocutions s'ils avaient tenté de s'en passer.

Mais parler un jargon, qu'il soit hérité du passé ou fraîchement inventé, n'est certes pas une qualité pour un écrivain, qu'il soit ou non philosophe. On réduit le nombre de gens qui peuvent comprendre et critiquer vos écrits ; et l'on risque ainsi de s'enliser dans ses propres réflexions. Lorsqu'il est possible de l'éviter, l'emploi d'un langage hermétique est littérairement déplorable et pédagogiquement maladroit, en plus du tort qu'il procure à la pensée du philosophe lui-même.

Mais ce n'est pas là une chose particulière à la philosophie. Fonctionnaires, juges, théologiens, critiques littéraires, banquiers et peut-être, avant tout, psychologues et sociologues, seraient tous bien avisés de s'efforcer à écrire en termes clairs et coulants. Il reste que Hobbes, qui était capable d'écrire clairement et simplement, fut moins grand philosophe que Kant, qui n'avait pas ce talent ; et les derniers dialogues de Platon, s'ils sont plus difficiles à traduire, ont une force que n'ont pas les premiers. Quant à la simplicité avec laquelle Mill a su rendre compte des mathématiques, elle ne nous interdit pas de préférer les analyses de Frege, qui sont moins accessibles.

En un mot, les philosophes ne sont nullement obligés *a priori* de s'abstenir de tout langage spécialisé ; mais c'est une obligation pour tout penseur et pour tout écrivain de s'efforcer de concilier la puissance et la

simplicité. Si la simplicité de l'expression et la vigueur de la pensée ne vont pas toujours de pair, il est pourtant rare qu'elles ne soient pas solidaires.

Bien sûr, il serait sot d'exiger que le langage utilisé dans les revues spécialisées soit aussi accessible que celui que l'on voudrait trouver dans les livres. Lorsqu'on se sert du vocabulaire propre à sa discipline, on peut espérer se faire comprendre de ses collègues. Mais les livres ne sont pas destinés seulement aux collègues. Le juge ne se sert pas du même langage pour s'adresser à un jury ou pour s'adresser à ses confrères. Il vaut d'ailleurs mieux parfois qu'il s'adresse aussi à ses confrères ou à lui-même, dans le langage qu'il emploie pour s'adresser à un jury : les termes techniques peuvent être utiles, mais ils peuvent parfois aussi constituer un obstacle à la compréhension du discours. Ils semblent devoir être un obstacle au discours lorsqu'ils ont été créés à une époque où les problèmes qui se posent aujourd'hui n'étaient même pas envisagés. C'est là ce qui justifie les réactions régulières et salutaires de certains philosophes à l'égard du jargon philosophique de leurs prédécesseurs.

Il est une autre raison pour les philosophes de renoncer parfois à la terminologie d'autres disciplines. Lorsqu'un philosophe s'intéresse à certains concepts fondamentaux d'une science, par exemple, de la Physique, il lui faut généralement pour une part établir les liens logiques qui rattachent ces concepts aux concepts d'une autre science, comme les mathématiques, ou la théologie, ou la biologie, ou la psychologie. C'est là souvent la difficulté principale qu'il doit affronter. Et pour la résoudre il ne peut naïvement employer les termes propres à l'une ou l'autre de ces disciplines. Il doit se placer en quelque sorte au-dessus de toutes deux, et en discuter les concepts en termes qui ne sont propres ni à l'une ni à l'autre. Il peut inventer une terminologie nouvelle afin d'être assuré de sa neutralité, mais il peut également s'il désire obtenir une plus large audience, préférer utiliser le langage de tout le monde. Si ce langage n'a pas la rigueur des termes à demi-codifiés dont se servent les disciplines spécialisées, il possède du moins la neutralité désirable. Les termes dont on se sert pour pratiquer le troc n'ont pas l'usage réglementé de ceux que l'on emploie dans un service de comptabilité ; mais lorsque nous avons à déterminer divers cours du change, c'est à des termes de troc que nous faisons volontiers appel. Les négociations entre disciplines scientifiques peuvent et doivent être menées en termes préscientifiques.

J'espère avoir donné, jusqu'ici, plus d'apaisements que je n'ai causé d'irritations. Il en sera autrement pour les deux questions que j'aborde maintenant.

1. Il est une raison spéciale pour laquelle les philosophes, à la différence des spécialistes d'autres disciplines, jettent constamment par dessus bord, et en bloc, la terminologie de leurs prédécesseurs, qu'il s'agisse d'épistémologie, d'éthique ou d'esthétique, etc. (excepté certains termes techniques de logique formelle). Voici cette raison. Les experts du bridge, des sciences juridiques, de la chimie et de la plomberie connaissent l'emploi de leur vocabulaire spécialisé, en partie grâce à des instructions officielles, mais surtout parce qu'ils sont formés à des techniques spécialisées et qu'ils ont directement affaire aux matériaux ou aux objets propres à leur spécialité. Ils se familiarisent au harnais à force de conduire leurs chevaux.

Mais il n'en est pas de même pour les termes dont on use en philosophie (sauf ceux de logique formelle). Il n'existe pas de domaine réservé à la connaissance ou à l'habileté philosophiques, dont les philosophes se constitueraient les experts, excepté bien sûr le métier même de philosophe. Nous savons par quels genres d'activités on acquiert la maîtrise des concepts d'*impasse*, de *sulfamide* et de *soupape*. Mais par quelle sorte particulière d'activité les philosophes acquièrent-ils la maîtrise qu'on leur suppose, des concepts de *Cognition*, *Sensation*, *Qualités secondes* et *Essences*? Par quelles expériences ont-ils passé, à quelles difficultés ont-ils été confrontés?

Les arguments philosophiques qui tournent autour de ces termes en viennent tôt ou tard à tourner à vide. Le joueur de bridge ne peut employer à sa guise les concepts d'« impasse » et de « renonce ». S'il tente de s'en servir à sa guise, ils résistent. De ce point de vue il en est de même pour les mots du langage quotidien que pour les termes spécialisés. Ils réagissent eux aussi lorsqu'on les maltraite. Tout comme il n'est pas possible de dire que le joueur qui donne les cartes au bridge a renoncé, il n'est pas possible non plus de dire de quelqu'un qu'il *connaît* une chose telle qu'elle n'est pas. Il nous a fallu apprendre à la dure école de la vie quotidienne comment manier le verbe « connaître » ; et il nous a fallu apprendre à la table de bridge comment manier le verbe « renoncer ». Il n'existe pas de pareille école où l'on apprenne à manier les termes philosophiques. Ceux-ci se prêtent aux diverses interprétations que nous pouvons souhaiter leur donner, ce qui signifie que leur emploi n'est soumis à aucune discipline qui puisse leur donner une consistance propre. Aussi l'argumentation philosophique ne connaît-elle ni victoires ni défaites, parce que les termes qui apparemment s'y affrontent, n'offrent pas de résistance. De sorte qu'il y a souvent avantage à substituer à la terminologie philosophique des expressions dont nous avons tous appris à nous servir correctement (de même que le joueur d'échecs a appris à déplacer correctement les pièces de son jeu) ; alors qu'il serait souvent ridicule de vouloir substituer le langage courant au vocabulaire scientifique ou juridique, ou aux termes dont on se sert au jeu. Dans l'expression : « Langage

ordinaire », l'adjectif « ordinaire » est chargé d'exprimer l'opposition, entre autres, à « langage philosophique ».

2. Et maintenant, abordons une question bien différente et d'une importance considérable aujourd'hui. L'appel à ce que nous disons et ne disons pas, ou à ce que nous pouvons et ne pouvons pas dire, est souvent vigoureusement combattu par les représentants d'une doctrine bien déterminée, et il est préconisé avec une égale vigueur par les antagonistes de cette doctrine. Selon cette doctrine, les discussions philosophiques pourraient être résolues par la transposition dans un langage formalisé des thèses controversées ; c'est-à-dire en les transposant du langage naturel (courant ou spécialisé) où elles étaient originellement élaborées, en un système de notations conventionnelles, peut-être celui que proposent *Principia Mathematica*. La logique d'une position théorique, déclare-t-on, peut être rectifiée en déployant ses concepts entre diverses constantes logiques appropriées, qui offrent l'avantage d'une parfaite neutralité, et dont le rôle dans les inférences est réglé par des prescriptions sévères. Par l'emploi d'un langage formalisé, on espère convertir les obscurités logiques en des problèmes logiques pouvant être soumis à des opérations définies de calcul. Dans l'expression « langage ordinaire », l'adjectif « ordinaire » doit donc aussi marquer l'opposition à « langage symbolique ».

Parmi ceux pour qui ce rêve de formalisation n'est rien de plus qu'un rêve (et je suis de ceux-là), certains maintiennent que la logique des propositions qui sont du langage quotidien, aussi bien que la logique des propositions des hommes de science, juristes, historiens et joueurs de bridge, ne peut en principe être représentée adéquatement par les formules de la logique formelle. Les constantes logiques, comme on les appelle, effectuent en effet des opérations logiques bien déterminées, qui leur sont attribuées en partie par simple convention ; mais les expressions du langage quotidien, comme de tout langage spécialisé, ont des propriétés logiques d'une diversité insoupçonnée qui ne sont pas réductibles sans restes, à celles qu'on assigne précautionneusement aux marionnettes de la logique formelle. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse tirer profit des études de logique formelle. Certes, on le peut. Comme il peut être utile aux généraux de jouer aux échecs ; mais on ne remplace pas une campagne militaire par une partie d'échecs.

Je ne veux pas débattre ici cette importante question. Je désire montrer seulement qu'il existe une raison d'opter pour le langage ordinaire, à laquelle on ne peut s'opposer sans se faire à la fois le champion d'un programme de formalisation. « Retour au langage ordinaire » pourrait être (mais c'est rare) le slogan de ceux qui se sont réveillés de ce rêve de formalisation. Ce slogan, en l'occurrence, serait condamné seulement par ceux-là qui espèrent remplacer la philosophie par le calcul.

CONCLUSION

Ainsi donc, la philosophie a-t-elle ou non à s'occuper de l'emploi de certaines expressions ? Pareille question revient à se demander simplement si la discussion de concepts, tels que ceux de *volonté*, *infinitésimal*, *nombre* ou *cause*, relève de la philosophie. La réponse est évidente : il en a toujours été ainsi, actuellement comme dans le passé.

Qu'il y ait plus de profit que d'inconvénients à souligner sans relâche que l'objet de nos investigations est l'usage, l'emploi régulier d'une expression, par exemple, l'usage régulier du mot « cause », cela dépend pour une bonne part du contexte des débats, et des habitudes intellectuelles des personnes avec qui nous discutons. C'est assurément une façon fastidieuse de présenter ce que nous faisons ; et l'emploi répété des guillemets est certes gênant. Ce qui est plus grave encore, à trop se préoccuper de questions de méthode on risque de négliger la mise en œuvre de la méthode elle-même. Nous courons en général moins bien, lorsque nous pensons à diriger nos pieds. Aussi ne nous demandez pas trop fréquemment de parler de la méthode que nous poursuivons. Ou mieux encore, permettez-nous, pour l'instant, de ne pas en parler du tout, mais simplement de la pratiquer.

Il faut reconnaître pourtant que l'insistance que nous mettons à rappeler ce que nous avons à faire est compensée par certains grands avantages. Lorsque nous nous interrogeons par exemple sur la perception, c'est-à-dire lorsque nous discutons de certaines questions concernant les concepts de voir, d'entendre et de goûter, nous risquons de nous mêler de problèmes qui sont du ressort des opticiens, des neurophysiologistes ou des psychologues. Il est alors salutaire de nous remettre en mémoire et de nous rappeler mutuellement que ce que nous cherchons, c'est à rendre compte de la façon dont fonctionnent certains mots, notamment des mots tels que « voir », « regarder », « surveiller », « aveugler », « se représenter », et d'autres expressions du même genre.

Un dernier point. J'ai parlé en termes généraux de l'usage d'expressions. Mais il y a de nombreuses modalités d'emploi d'une expression, dont quelques-unes seulement ont un intérêt philosophique. Des différences dans le style, dans les effets oratoires ou dans les convenances sociales sont dignes d'être examinées, mais non par les philosophes (sauf accidentellement). Churchill aurait commis une bétise s'il avait déclaré, au lieu de : « Nous leur livrerons combat sur les côtes... », « Nous leur livrerons combat sur la plage... ». « Plage » eût suscité chez ses auditeurs l'image d'enfants en vacances jouant sur le sable. Mais une telle irrégularité dans l'emploi du mot « plage » n'est pas le genre d'erreur qui nous intéresse. Nous nous intéressons à la logique non formelle de l'emploi d'une expression, à la nature des erreurs logiques que l'on commet

parfois en assemblant des mots d'une façon particulière, ou, de manière plus positive, nous nous intéressons à la force que peuvent avoir certaines expressions dans une théorie ou dans un argument, selon l'usage qu'on en fait. C'est là pourquoi, dans nos débats, nous discutons à l'aide d'expressions et au sujet de ces expressions dans un seul et même esprit. Nous tentons de mettre au clair nos propres déclarations ; nous tentons de codifier les véritables lois logiques qui s'offrent à tous moments à notre observation.

GILBERT RYLE.

Professeur à l'Université d'Oxford.